

Créer, gérer et administrer un club sportif

Pour faire face à la complexification des règles juridiques et à la judiciarisation de la vie des associations sportives, la ligue de Bretagne d'échecs a décidé d'organiser deux journées de formation à l'attention des présidents et responsables associatifs.

Ces journées de formation, animées par Wilhem **DAMOUR** professeur agrégé de l'Université, spécialiste du droit du sport et du droit associatif, permettront à la fois d'exposer les règles du droit positif et la jurisprudence et répondre de façon concrète à toutes les questions que se posent ceux qui dirigent et administrent un club sportif.

Seconde séance le 25 Mars 2006 à PLERIN.

3^{ème} partie : Comptabilité

Mise en œuvre d'une comptabilité
Comptabilité des petites associations

4^{ème} partie : Social

Le bénévolat
Le contrôle URSSAF

5^{ème} partie : Assurance

Les assurances de dommages (les assurances de choses et les assurances de responsabilité)
Les assurances de personnes
Les obligations particulières en matière d'assurance individuelle accident

Informations auprès de Sébastien LARCHER 38 Boulevard de la gare 22600 LOUDEAC.

06 13 61 42 80

Inscriptions : 20 euros (repas compris) pour les clubs de la LBE

35 euros pour les autres associations (repas compris)